

**La FNEC FP FO soutient les délégations exigeant
à être reçues au ministère le mercredi 28 mai !
Y a-t-il une autre issue que la grève ?**

La FNEC FP FO a participé à la réunion des Fédérations syndicales de l'éducation nationale du 19 mai et y a renouvelé sa proposition d'un appel commun de toutes les organisations à la grève nationale de toutes les catégories de personnels de l'éducation nationale, à la grève sur les revendications pour obtenir satisfaction. Elle n'a pu s'associer à l'initiative d'une nouvelle manifestation le samedi 24 mai

Ya-t-il désormais une autre issue que la grève pour obtenir satisfaction en réponse à la fin de non-recevoir du ministre qui, non seulement ne répond à aucune des revendications en matière de fermeture de postes ou de défense des garanties statutaires, mais rajoute une provocation en annonçant un projet de loi sur le service minimum d'accueil, c'est à dire la remise en cause du droit de grève ?

La FNEC FP-FO soutient la décision des 450 instituteurs le 15 mai en assemblée générale à Nantes de reconduire la grève pour l'abandon des projets Darcos et la création des postes nécessaires !
La FNEC FP-FO soutient la décision des enseignants de Haute Loire de désigner leurs délégués, avec leurs organisations syndicales, pour se rendre le 28 mai au ministère de l'Education Nationale déposer et chercher des réponses à leurs revendications. La FNEC FP-FO soutient la décision des professeurs des écoles des Landes décidant eux aussi d'aller en délégation au ministère le 28 mai !

La FNEC FP-FO appelle les enseignants et tous les personnels de l'Education Nationale à se réunir en assemblées générales et prendre à tous les niveaux les décisions qu'appelle la situation en direction du Ministre de l'Education nationale. Elle appelle ces assemblées à désigner leurs délégués pour aller aussi au ministère le 28 mai avec les délégations de Haute Loire et des Landes demandant à être reçues le 28 mai au ministère pour y présenter leurs revendications.

Il faudra bien que le ministre nous entende !

La FNEC FP-FO intervient auprès du ministre afin que les délégations soient reçues le 28 mai.

La FNEC FP-FO est pleinement associée, avec la confédération FO, la FGF et les Unions Départementales FO aux manifestations interprofessionnelles du 22 mai sur les retraites pour bloquer les compteurs à 40 ans !

Montreuil le 20 mai 2008.